

PV de l'assemblée générale d'abac

du 18 mai à 19h00, en visio-conférence

Présents : Baktash Azam (BA), Francis Bossy (FB), Sarah Corthay (SC), Isabelle Langer Bossy (ILB), Aurélien Perret (AP), Bertrand de Rham (BR), Olivier Roque (OR), Isabelle Schaaf-Jeanloz (IS).

Excusés : Mima Arn, Manon Fawer, Louis Grandjean, Davide Malatesta, Laurence Pilet, Corinne Rochat, Katia Slusarczyk, Jérôme Voumard, Mathilde Voumard

1) Mot de bienvenue

BA ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacune et chacun. Il remercie les membres pour tout le travail effectué jusqu'à ce jour.

2) Approbation de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3) Acceptation du PV de l'assemblée générale de 2020

Le PV est accepté à l'unanimité.

4) Rapport du comité et des groupes ; présentation des actions et projets en cours

-Place aux histoires

En 2020 les animations du printemps ont été annulées à cause du COVID, mais celles de l'automne ont toutes eu lieu à la Blancherie. L'association Osons les livres remercie abac1022 pour son soutien inconditionnel.

-ChavannesFest 2020

ChavannesFest, manifestation organisée principalement par Baktash Azam, le président d'abac, en septembre 2020, a été une belle réussite. L'objectif était de faire une fête écologique valorisant les ressources locales. Ainsi boissons et nourriture venaient de moins de 20km et étaient le plus souvent bio. Une vaisselle réutilisable a été louée et un compost mis à disposition. Les boissons en fûts ont permis d'éviter PET et verre. Au final : seulement 1 sac de 35 litres de déchets pour toute la durée de la fête.

La fête n'a eu aucun subventionnement et s'est donc autofinancée avec la vente des boissons et nourriture. Nous sommes très reconnaissants envers tous les bénévoles qui ont aidé à la réalisation de cette fête, ainsi qu'envers différents services de la Commune pour leur appui logistique sans lequel la fête n'aurait pas pu avoir lieu. Le déficit ne se monte qu'à 200.- frs environ, couvert par un don de la commune de Chavannes que nous remercions.

Cette fête a aussi vu le jour grâce à la présence de l'association choco-silo et de son videgrenier, du Chocollectif, du collectif Vorace, du stand de « Nourriture saine et équitable à Chavannes », de l'atelier de réparation de vélo Presta ou encore de la boutique Arténia

Pour que cette fête puisse être redonnée en 2021, Baktash Azam invite les membres d'abac et leurs amis à le rejoindre pour créer un comité d'organisation de la fête. Vous pouvez le contacter par mail : baktash.azam@gmail.com ou au 076/534.03.08.

Pour 2021, une seconde édition est prévue le 28 août. L'association abac couvrira un éventuel déficit jusqu'à concurrence de 1'500.-, notamment dans le but d'offrir un défraiement décent aux musiciens.

-Parcours artistique à Chavannes

Autre événement festif et culturel prévu idéalement pour cet automne : un parcours artistique réalisé par des étudiants en bachelor de l'ECAL, dans une collaboration avec abac et la Commune de Chavannes. Il s'agirait d'une exposition temporaire en plein air sur le domaine public chavannois.

Le projet est encore en cours de définition, et son budget en cours de discussion. En l'état, il y aurait 6 réalisations d'étudiants, entre la gare de Renens et le Vortex, centrés autour du rapport entre art et urbanisme ; son coût devrait avoisiner la somme de 10'000.-.

Des discussions sont actuellement menées avec la Commune pour l'approbation de cette manifestation culturelle et l'octroi de cette somme, ou d'une partie de celle-ci.

Au cas où le soutien financier de la Commune s'avérerait ne couvrir qu'une partie du budget projeté, abac se lancerait dans une recherche de fonds auprès de fondations pour trouver le solde.

-Déchets et développement durable

Une lettre a été envoyée à la Municipalité de Chavannes, en mars 2020, demandant de mettre rapidement en place, à la déchèterie de l'ouest lausannois, une ressourcerie ou un lieu pour la récupération des objets en bon état, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses autres communes. En effet, il nous semble urgent, à l'heure actuelle où la surconsommation et le gaspillage engendré sont un véritable fléau, d'éviter que des objets encore utilisables soient voués à la destruction. N'oublions pas que la Suisse est toujours sur le podium européen des plus grands producteurs de déchets.

La Municipalité a répondu favorablement à cette demande en disant qu'une ressourcerie allait être mise à l'étude entre les différentes communes de cette déchèterie.

Des ateliers de recyclage ont eu lieu régulièrement. Katia Slusarczyk et Isabelle Schaaf-Jeanloz coordonnent ces ateliers. Toutes personnes intéressées à les rejoindre peuvent contacter Katia Slusarczyk : katia.slusarczyk@gmail.com

-Eco-panier

En 2020, Ecopanier a livré 225 paniers de Jean-Pierre Henry ainsi que 550 paniers et 4800 œufs d'Antoine Blanc pour un montant total d'environ 17'000 fr. Il y a 30 familles adhérentes qui ont reçu ces paniers dont 4 ont arrêté, principalement en raison de déménagement. Il y a eu 2 nouvelles familles livrées en 2021. Donc nous sommes actuellement 28 adhérents bénéficiant de l'Ecopanier. La satisfaction reste excellente à part que le panier de Jean-Pierre avait moins de diversité cet hiver. Il n'a pas mis les agrumes de Sicile (oranges et citrons) qui avaient complété son offre les deux derniers hivers (sur la base d'un partenariat avec un petit domaine sans traitement chimique en Sicile), car il a voulu rester local. Mais il a toujours 5 produits dans ses paniers. Nous rediscuterons avec lui prochainement. Nous espérons aussi reprendre les apéros au jardin dès ce printemps car nous n'avons pu organiser que l'apéro d'automne en 2020. Cet apéro, avec la traditionnelle soupe à la courge, préparé par Sandrine et Laurence, a eu lieu le 20 octobre avec une quinzaine de participants-es. On prévoit le prochain apéro au jardin le 1er juin et si tout va bien un mail d'invitation suivra pour tous les adhérents-es!

-Bruit des voitures

Un courrier signé de l'association a été adressé à la Commune de Chavannes et à la Police de l'Ouest lausannois concernant le bruit excessif produit par certains automobilistes en mal de sensation, phénomène qui s'est beaucoup amplifié depuis un an ou deux.

Dans sa réponse, la Municipalité fait part de tout ce qui a déjà été fait ou est en cours de réalisation (modération du trafic, par exemple) contre ce type de bruit.

Nous ne nous satisfaisons pas de cette réponse, et allons continuer à faire pression pour que la lutte contre le bruit des moteurs s'intensifie, tant du côté de la Commune que de la Police, dont nous trouvons l'engagement à ce sujet très timide pour l'heure.

-Sauvons Chavannes

Une délégation de Sauvons Chavannes a rencontré à deux reprises des représentants du Canton, de la Commune et de l'Ouest lausannois, qui nous ont présenté en primeur le nouveau projet de jonction autoroutière. Celui-ci devrait être rendu public incessamment, avant une nouvelle mise à l'enquête, qui devrait avoir lieu fin 2023.

De notre point de vue, ce projet comporte quelques avancées non négligeables quant à son intégration dans le paysage chavannois (abandon du « barreau », emprise territoriale réduite, couverture de l'autoroute sur 150 mètres au niveau de la jonction). Par ailleurs, il est en soi extrêmement positif que nous soyons reconnus par le Canton comme un interlocuteur privilégié au point de bénéficiaire de la « primeur » sur ce projet.

Toutefois, nous regrettons vivement que ni la question d'une requalification de cet axe en route nationale de classe 3 (ce qui permettrait notamment d'y faire circuler des transports publics et de créer des intersections moins gourmandes en espace), ni celle d'une limitation de vitesse (nous demandons 60 km/h) n'aient été abordées dans ce cadre. Nous estimons donc qu'il s'agit en bonne partie d'un rendez-vous manqué, et que le packaging de luxe qui nous est proposé ne change pas le fait que le « cadeau » qu'il contient (l'ambition d'augmenter la capacité de l'axe autoroutier de 30%, et une augmentation de trafic importante aux abords de la jonction projetée) reste un cadeau néfaste, d'un autre temps.

Les valeurs limites en termes de qualité de l'air et de bruit sont déjà régulièrement dépassées sur le territoire communal. Avec ce projet, la situation ne risque pas de s'améliorer.

Nous continuerons donc à suivre le dossier, pour tenter de le mettre en conformité avec les objectifs climatiques de la Suisse et du Canton de Vaud. Un communiqué de presse est d'ores et déjà prêt à être diffusé, sitôt que le nouveau projet de jonction sera rendu public.

Sauvons Chavannes a également participé à la consultation Mobilité et territoire 2050, en soulignant la nécessité de mettre nos pratiques de mobilité en conformité avec les exigences climatiques.

-Vigilance urbanisme

Le groupe a connu une activité intense en 2020, entre consultations (plan directeur intercommunal) et oppositions (En Dorigny, Côtes de la Bourdonnette, abattage d'arbres aux Cèdres). Sur tous ces dossiers, nous avons défendu l'environnement et la qualité de vie des habitants de la commune (actuels et futurs).

L'opposition aux permis de construire pour En Dorigny a récemment été levée par la Municipalité. Le Comité envisage le dépôt d'un recours contre cette décision qui n'a pas été motivée, comme elle aurait dû l'être.

La question du plan de quartier des Côtes de la Bourdonnette devrait être traitée par le Conseil Communal très prochainement. Nous avons eu contact avec des représentants de plusieurs groupes politiques et espérons que la légalité de ce plan de quartier, prévue sur une zone non affectée, sera soulevée, et que certains éléments problématiques (hauteur des bâtiments en bord de forêt (14 étages), parkings souterrains surdimensionnés) seront revus. Si le projet devait être accepté en l'état par le Conseil Communal, le Comité envisage, là aussi, de s'engager dans un recours.

En ce qui concerne l'abattage d'arbres au quartier des Cèdres, l'association a retiré son opposition en échange de l'ouverture d'un dialogue avec l'entreprise Orlati au sujet des aménagements extérieurs de l'aire actuellement à l'étude, ainsi que sur l'implantation d'un étang protégé (comme compensation à la perte de biodiversité générée par l'abattage d'arbres). Pour l'heure, deux délégués d'abac ont eu une première rencontre avec des responsables de l'entreprises, des architectes et deux habitants du quartier, au cours de laquelle les aménagements extérieurs prévus ont été présentés, incluant cet étang, un coin de potagers urbains et une zone de pleine terre conséquente. Nous espérons poursuivre ce dialogue, en particulier sur la nécessité de prévoir des zones de biodiversité et d'y accueillir la faune (pose de nichoirs, crapauds, ...).

Enfin, abac a contribué à la consultation des associations sur le Plan Directeur intercommunal (PDi) organisée par le SDOL (organe intercommunal pour mettre en place et suivre une stratégie de développement de l'ouest lausannois). Après une prise de position par courrier le 7 mars 2019 sur une première version du PDi, abac a écrit un second courrier le 14 décembre 2020 sur une version revue et finalisée du PDi. Notre courrier relevait sur 12 pages l'intérêt et les limites du PDi, il a été synthétisé par le SDOL dans un rapport de consultation en même temps que 49 autres intervenants privés et associatifs. Alors qu'un processus participatif avait été promis, on peut regretter la faible prise en compte des remarques des associations. Alors que les zones à construire et à densifier sont planifiées de toutes parts, le PDi est d'une extrême faiblesse sur des enjeux essentiels tels que la mobilité (par ex. le statut très flou de la future route dite « Concorde prolongée / route du Taluchet » qui rejoindra l'avenue du Léman et la future jonction autoroutière) ou l'environnement (manque de parcs et d'espaces verts de détente), d'autant qu'une association des riverains de Saint-Sulpice (ARISS) se positionne contre l'arrivée de nouveaux chemins de mobilité douce sur les bords du lac et demande à en restreindre l'accès et que le SDOL en a tenu compte ! C'est dire que, pour que le lien entre la densification et la qualité de vie soit assuré, il faut une meilleure coordination/priorisation des enjeux que ce que nous propose ce PDi !

5) Rapport du trésorier sur l'exercice 2020

Les comptes 2020 bouclent sur un solde de trésorerie de 6'316,75 au 31 décembre qui se ventile en trois rubriques :

1'128,80 Fr. relèvent de la rubrique "cotisations" qui permet de financer notre fonctionnement (frais d'animation, de gestion, de site internet, etc.)

2'957,40 Fr. relèvent de la rubrique "dons" qui permettent de financer les projets

2'230,55 Fr. relèvent de la rubrique "écopanier" qui est constituée des avances de paiement des paniers par les membres qui y sont abonnés.

Par rapport à 2019 où notre trésorerie affichait 4'457,70 Fr., nous soldons donc 2020 sur un gain de 1859,05 Fr. qui est dû au fait que nous avons eu que 326 Fr. de frais de fonctionnement (faute d'apéro de printemps) et que nous avons soutenu que 550.- Fr de projets, dont Ecopanier (150.- Fr.), la fête ChavannesFest (200 Fr., qui ont été remboursés sous forme de don de la commune) et 200 Fr. pour soutenir l'épicerie coopérative Le Vorace, récemment ouverte au Vortex.

En conclusion, nous avons environ 3'000 Fr. à attribuer à des projets les prochaines années et il faut donc que les membres fassent des propositions de projets à soutenir. Il serait aussi possible que nous indemnisions mieux certains bénévoles qui se dévouent pour l'association, par exemple par des lots de paniers de légumes d'Ecopanier !

6) Rapport du vérificateur des comptes 2020

Le vérificateur des comptes (AP) a procédé à la vérification des comptes 2020 d'abac et déclare que les comptes sont tenus avec exactitude et qu'aucune irrégularité n'a été constatée.

7) Approbation du rapport annuel et des comptes 2020 / budget 2021

Le rapport annuel et les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier.

8) Décharge au comité

A l'unanimité, l'Assemblée vote la décharge au Comité.

9) Election du vérificateur des comptes

AP continue à être vérificateur de compte, accompagné par LG comme 2ème vérificateur de compte ?

10) Adhésions 2021 et cotisations en cours

Actuellement, 43 membres ont payé leur cotisation 2021. Ecopancier quasi au complet. Nous rappelons aux membres qui ne l'auraient pas encore fait de régler leur cotisation 2021.

11) Election du Comité

Le poste de secrétaire est à repourvoir.

Les membres du comité sont réélus : Président : BA, Trésorier : OR, membre du comité : BR.

Personne ne s'est présenté pour reprendre le poste de secrétaire.

Olivier Roque serait d'accord de reprendre le secrétariat. Dans ce cas il faudrait trouver un nouveau trésorier. Comme ce travail demande environ une cinquantaine d'heures par année (en raison de la comptabilité liée aux écopaniers), une dizaine d'écopaniers pourraient être offerts par année au trésorier en remerciement du travail effectué.

12) Divers et propositions individuelles

Projet de vente de glaces au potager 48

Une demande a été envoyée à la Municipalité pour qu'un artisan glacier d'Ecublens puisse venir une fois par semaine vendre des glaces pour une somme modique au Potager 48.

Ce même artisan sera présent à ChavannesFest.

Ateliers durables en collaboration avec l'association choco-silo

-10 septembre de 17h-19h : « Ateliers de produits ménagers maisons »

-décembre : Atelier Récup'Noël

Fête Ici-Chavannes de la commune

abac sera représentée au « Village des associations », ce qui permettra aux habitants de connaître les associations de Chavannes. Le moment venu, il faudra chercher activement des membres qui se relayeront pour tenir ce stand.

OR : un panneau pourrait être posé où les habitants pourraient faire des propositions pour un mieux-vivre à Chavannes, en plus du traditionnel stand de carottes ou poireaux à donner de l'écopancier

Radars anti-bruits

IS : l'ADIRHE a fait la demande de poser des radars anti-bruit